

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance ajournée du conseil tenue ce **23 avril 2018 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay  
Monsieur Danis Beauvillier  
Me Serge Bizier  
Madame Martine Lampron  
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général, Madame Louise Bergeron, trésorière, et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

**18-04-163**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de reprendre la séance du 9 avril 2018, d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- 14.2 Entente pour dépôt de matières sèches (construction / rénovation / démolition) – Enfouibec
- 14.3 Demande d'aide financière – CPA Princeville
- 14.4 Départ à la retraite – Jean-Pierre Perreault
- 14.5 Départ à la retraite – Pauline Dubois
- 14.6 Annulation de résolution – Soirée « hommage aux bénévoles »

et d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ainsi modifié.

ADOPTÉE

**18-04-164**

**Ratification des chèques et des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

**Chèques:**

- En date du 10-04-2018 au 23-04-2018 505 309,06 \$
- nos M 1670 à M1676 & A44074 à A44094

ADOPTÉE

**18-04-165**

**Approbation des comptes**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

**Chèques :**

- En date du 23-04-2018 76 488.83 \$
- nos A44095 à A 44174

ADOPTÉE

18-04-166

**Adoption des transferts budgétaires pour la période 2017-12**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de prendre acte du dépôt de la liste des transferts budgétaires pour la période 2017-12 soumise par la trésorière en date du 20 avril 2018 et d'entériner son contenu.

ADOPTÉE

18-04-167

**Demande d'année sabbatique – pompier volontaire**

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder au pompier volontaire Stéphane Girouard une année sabbatique commençant le 8 avril 2018 et se terminant le 8 avril 2019, conformément à la convention de travail en vigueur.

ADOPTÉE

18-04-168

**Conditions de travail – pompiers et premiers répondants**

ATTENDU qu'il y a lieu de réviser les conditions de travail des pompiers et des premiers répondants;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'adopter la politique modifiée des conditions de travail des pompiers et des premiers répondants de la Ville de Princeville et couvrant la période de 2015 à 2022, le tout tel que déposé.

QUE toutes les clauses modifiées soient rétroactives au premier janvier 2015 ou à toute autre date indiquée au document.

ADOPTÉE

18-04-169

**Attestation de véracité – programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

ATTENDU QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 45 254 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité de visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Princeville informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

18-04-170

**Commandite 2017-2018 pour le club de hockey Le Titan de Princeville**

ATTENDU l'entente intervenue entre le Club de hockey junior AAA Le Titan de Princeville notamment pour assurer la visibilité de la Ville de Princeville;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser un montant de 25 750 \$ pour la saison 2017-2018 prévu à l'entente.

ADOPTÉE

18-04-171

**Entente pour le dépôt de matières sèches (construction / rénovation / démolition) - Enfouibec**

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer avec Enfouibec une entente concernant l'opération d'un dépôt de matières sèches pour les débris de construction, rénovation et démolition au 100 boulevard Carignan Ouest à Princeville d'avril à novembre 2018 au montant de 31\$ du voyage régulier, pour un total estimé de 11 000 \$, plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit financée par le fonds des activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

18-04-172

**Demande d'aide financière – Club de patinage artistique de Princeville**

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier le paiement de 100 \$ au CPA de Princeville pour une publicité d'une page dans le programme du spectacle annuel qui a eu lieu le samedi 14 avril 2018.

ADOPTÉE

18-04-173

**Départ à la retraite – Jean-Pierre Perreault**

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de prendre acte du départ à la retraite de Jean-Pierre Perreault, effectif à l'épuisement de sa banque de vacances et de congés vers la mi-juillet 2018.

ADOPTÉE

18-04-174

**Départ à la retraite – Pauline Dubois**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de prendre acte du départ à la retraite de Pauline Dubois, effectif à l'épuisement de sa banque de vacances et de congés vers le début juillet 2018.

ADOPTÉE

*Le 12 mars 2018, le conseil a voté une résolution similaire à la résolution 18-03-106. Le conseil autorise séance tenante le greffier à rayer le doublon.*

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

**18-04-175**

**Levée de la séance**

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 57.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Me Olivier Milot, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire